

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS

2ème RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE 2020

Séance du 29 et 30 avril 2020

CD20200429_15
id. 5071

Les 29 et 30 avril 2020, les membres du Conseil départemental légalement convoqués se sont réunis en assemblée départementale par le moyen de la téléconférence en vertu de l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020. Monsieur le Président Christian ASTRUC, a présidé la réunion à l'hôtel du Département.

*Nombre de membres du Conseil départemental : 30
Quorum : 10.*

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Sont représenté(s) :

Mme BAREGES (pouvoir à Mme FERRERO), M. BAYLET (pouvoir à Mme NEGRE), Mme COLOMBIE (pouvoir à M. BESIERS), Mme JALAISE (pouvoir à Mme RIOLS), Mme LE CORRE (pouvoir à M. GONZALEZ), M. ROGER (pouvoir à Mme NEGRE)

Sont absent(s) :

Mme BOURDONCLE, M. DEPRINCE

Le Président a constaté que le quorum est atteint en application de l'article 2 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 et que, par conséquent, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

DÉLIBÉRATION

BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DU TARN ET DE LA GARONNE BUDGET PRIMITIF DE 2020

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée le projet de budget primitif pour 2020 de la base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne, tel qu'il a été adopté par le conseil de gestion de l'établissement.

L'équilibre, en mouvements réels, de ce projet s'établit à **2 164 626 €**.

A - DÉPENSES

• SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Compte 001</u>	<u>Résultat d'investissement 2019 reporté.....</u>	77 646,76 €
<u>CHAPITRE 16</u>	<u>Emprunts et dettes assimilées.....</u>	352 500,00 €
<u>CHAPITRE 21</u>	<u>Immobilisations corporelles</u>	
Compte 2121	Plantation d'arbres et d'arbustes.....	2 500,00 €
Compte 21351	Bâtiments publics.....	71 210,00 €
Compte 2152	Installations de voirie.....	180,00 €
Compte 2157	Matériel et outillage technique.....	27 500,00 €
Compte 2158	Autres installations matériel et outillage.....	16 100,00 €
Compte 21838	Autre matériel informatique.....	500,00 €
Compte 2188	Autres immobilisations corporelles.....	23 601,08 €
	Sous-total des dépenses du chapitre 21.....	141 591,08 €
<u>CHAPITRE 23</u>	<u>Immobilisations en cours</u>	
Comptes 231318	Autres bâtiments publics.....	244 000,00 €
Restes à réaliser compte 2121	Plantation d'arbres et d'arbustes.....	2 482,18 €
Restes à réaliser compte 2152	Installations de voirie.....	1 819,56 €
Restes à réaliser compte 231318	Autres bâtiments publics.....	48 888,42 €
	Sous-total des restes à réaliser.....	53 190,16 €
	TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT.....	868 928,00 €

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 011 Charges à caractère général

Comptes 60	Achats et variation des stocks.....	199 500,00 €
Comptes 61	Services extérieurs.....	110 270,00 €
Comptes 62	Autres services extérieurs.....	134 030,00 €
Compte 637	Autres impôts, taxes et versements assimilés.....	15 000,00 €
	Sous-total des dépenses du chapitre 011.....	458 800,00 €

CHAPITRE 012 Charges de personnel et frais assimilés

Comptes 63	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération.....	6 450,00 €
Comptes 64	Charges de personnel.....	753 173,00 €
	Sous-total des dépenses du chapitre 012.....	759 623,00 €

CHAPITRE 65 Autres charges d'activité..... 3 225,00 €

CHAPITRE 66 Charges financières..... 73 750,00 €

CHAPITRE 67 Charges exceptionnelles..... 300,00 €

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT..... 1 295 698,00 €

TOTAL DES DÉPENSES..... 2 164 626,00 €

B - RECETTES

- SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 10 Dotations, fonds divers et réserves

Compte 10222	F.C.T.V.A.....	49 900,26 €
Restes à réaliser compte 1311	État et établissement nationaux.....	351 763,74 €
	Sous-total des restes à réaliser.....	351 763,74 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT..... 401 664,00 €

– SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Compte 002</u>	<u>Résultat de fonctionnement 2019 reporté.....</u>	84 124,94 €
<u>CHAPITRE 70</u>	<u>Produits des services, du domaine et ventes diverses</u>	
Compte 70632	A caractère de loisirs.....	360 000,00 €
Compte 7068	Autres redevances et droits.....	650,00 €
	Sous-total des recettes du chapitre 70.....	<hr/> 360 650,00 €
<u>CHAPITRE 74</u>	<u>Dotations et participations</u>	
Compte 744	F.C.T.V.A.....	1 258,06 €
Compte 7473	Département.....	1 315 330,00 €
Compte 74788	Autres.....	500,00 €
	Sous-total des recettes du chapitre 74.....	<hr/> 1 317 088,06 €
<u>CHAPITRE 78</u>	<u>Reprises sur amortissements et provisions</u>	
Compte 7817	Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants.....	1 099,00 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	1 762 962,00 €
	TOTAL DES RECETTES.....	2 164 626,00 €

Les investissements 2020 concernent les travaux de mises aux normes, de sécurisation et d'aménagements des différents espaces, ainsi que des achats de matériels et équipements, dont :

- les travaux sur la pataugeoire, dont l'étanchéité ;
- la rénovation du bâtiment animation ;
- la réhabilitation du bâtiment location ;
- la rénovation des sanitaires du camping groupe ;
- la rénovation de deux pontons de mise à l'eau des bateaux ;
- la création d'un terrain de pétanque ;
- le remplacement d'une des deux tondeuses ;
- le déplacement de la cuve acide à la machinerie ;
- l'aménagement de la zone coté terrain de Beach-volley.

Les animations reconduites ou nouvelles en 2020 sont :

- le séjour « savoir nager » qui permet l'obtention d'une certification en natation ;

- les journées d'intégration pour les élèves de 6^{ième} des collèges publics ;
- les journées du goût ;
- la journée découverte sport et environnement ;
- Plage 82 ;
- la fête du nautisme et de la nature ;
- le feu d'artifice du 8 juillet.

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid -19,

Vu l'avis de la commission des finances,

Vu l'avis du conseil de gestion,

Après en avoir délibéré et procédé au vote au scrutin public par appel nominal,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le budget primitif de la base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne pour 2020, tel que susvisé, qui s'équilibre en mouvements réels à 2 164 626 € ;
- Approuve le principe de l'inscription d'une subvention d'équilibre à hauteur de 1 315 330 € maximum, avec réajustement du montant selon les besoins de l'exercice.

Pour : 25

Contre : /

Abstentions : 3

Adopté à la majorité.

Le Président ,

Christian ASTRUC